

NEUCHÂTEL RANDO
Procès-verbal l'assemblée générale
du samedi 24 mai 2025, à 10 h 00
à la Rouvraie – Bevaix

Monsieur Philippe Aubert, président, souhaite la bienvenue et salue chaleureusement les 78 membres et invités, réunis sur le site de la Rouvraie, à l'occasion de l'Assemblée générale 2025, en présence notamment de :

- Monsieur Maxime Rognon, conseiller communal de la Grande Béroche
- Madame Camille Cornut, représentante du Service de l'aménagement du Territoire (SAT)
- Mesdames et Messieurs les représentants des communes
- Mesdames et Messieurs les délégués des Associations cantonales de Tourisme pédestre
- Messieurs les Présidents et Membres d'honneur
- Madame et Monsieur Corinne et Claude Oreiller, représentants de Val Rando
- Madame Sofi Firouzeh et Monsieur Eric Monnot, représentants de Genève Rando
- Membres et amis de Neuchâtel Rando

Il prie également de bien vouloir excuser 98 membres et invités absents, parmi lesquels :

- Monsieur le conseiller d'État, Laurent Favre
- Madame Dominique Robyr Soguel Cheffe de Service adjointe du SAT
- Madame Isabelle Chassot, Vice-Présidente de Suisse Rando
- Monsieur Michael Roschi, Directeur de Suisse Rando
- Monsieur Bénédicte de Cerjat, Président de Tourisme Neuchâtelois
- Monsieur Bernard Soguel, ancien Président de Tourisme Neuchâtelois
- Madame Madeleine Hayoz, Présidente de Fribourg Rando
- Les représentants de Jura et Vaud Rando
- Monsieur Benoit Erb, Conseiller communal de la Côte aux fées

Thème	Information
Généralité	Les biscuits déposés sur les chaises ont été offerts par « Kambly », le nouveau partenaire de Suisse Rando, dans le cadre du programme de suivi des randonnées. Vidéo d'ouverture : présentation de l'une des 1000 randonnées disponibles sur le site de Suisse Rando. L'accès à ce site est réservé aux abonnés de la revue <i>Randonnées</i>. Actuellement, 190 membres en profitent déjà. Rejoignez-les dès aujourd'hui pour explorer la Suisse autrement. Avant d'ouvrir officiellement cette assemblée générale, Philippe Aubert à l'honneur de donner la parole à Monsieur Maxime Rognon, représentant du conseil communal de la commune de la Grande Béroche. Un grand merci à la commune qui offre généreusement le vin d'honneur qui sera servi en fin de séance. Maxime Rognon souhaite la bienvenue aux membres de Neuchâtel Rando dans un lieu propice à la réflexion et à la marche. Il souligne l'importance de la randonnée comme lien entre nature, humains et territoire, et salue l'engagement concret et durable de l'association. Il rappelle la convergence entre la pratique de la randonnée et la politique touristique locale, fondée sur un tourisme doux, respectueux et local. Enfin, il exprime sa gratitude pour le travail bénévole des membres et affirme la volonté de renforcer la collaboration entre collectivités et associations.
Ouverture de la séance	10h20
Ordre du jour	1. PV AG 20 avril 2024 2. Rapport du président 3. Rapport de la commission technique 4. Rapport du coordinateur des courses 5. Rapport Marketing et promotion 6. Comptes 2024 7. Budget 2025 8. Remerciements et Nominations de membres d'honneur 9. Elections 10. Divers
PV AG 20 avril 2024	Le procès-verbal est disponible sur le site de Neuchâtel Rando et dans le rapport d'exercice 2024 de ce jour.
Décision	Le procès-verbal de l'assemblée générale 2024 est accepté à l'unanimité par un lever de main.

Thème	Information
Rapport du Président	Le rapport du président figure dans le rapport d'exercice 2024, pages 2 et 3. Il ne sera pas lu, mais illustré par quelques images. Certains événements ont marqué l'année 2024 en renforçant la présence de Neuchâtel Rando dans les médias et en accompagnant des changements importants : • Une sortie commune avec le Club Alpin Suisse (CAS) et l'Association Différences Solidaires a permis de promener des personnes à mobilité réduite sur le plateau du Creux-du-Van en joëlettes avec un reportage très intéressant de la RTS. La journée s'est conclue dans une ambiance conviviale autour d'une paëlla servie par Albertino et offerte par le Club Alpin, dans la cabane Perrenoud, Creux du Van • Les 80 ans d'existence de Neuchâtel Rando. Ce jubilaire a été marqué par un concours de photos qui a permis à de nombreux membres de redécouvrir la région de la Chenille ainsi que les talents de dessinateur de Monsieur Emile Brodbeck. Il fallait être un peu curieux pour découvrir la plaque commémorative posée par Le Club Jurassien sur un bloc erratique près de la Chenille. C'est sur la base des photos reçues que notre comité a désigné Mazal Chevallier comme vainqueur du concours. Il s'est fait remettre un livre illustré de Monsieur Brodbeck lors de la torrée d'octobre. Merci à Léonard Farron pour l'organisation de ce concours et à Canal Alpha pour le reportage. • Signature d'une nouvelle convention avec le service d'aménagement du territoire (SAT) concernant la planification et le balisage du réseau pédestre neuchâtelois, • Transfert des activités de secrétariat et de comptabilité du Tourisme neuchâtelois à la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'Industrie (CNCI), • La décision de Messieurs Léonard Farron et Henri Cosandey de ne pas solliciter un nouveau mandat au sein du comité. Chaleureux remerciements à Léonard et Henri pour leur dévouement à Neuchâtel Rando pendant ces nombreuses années au sein du comité.

Thème	Information
Rapport de la commission technique	Réseau et balisage Léonard Farron illustre les activités et interventions qui ont marqué l'année 2024 sur le réseau des sentiers. • Le balisage reste une priorité et certaines « reliques » de balisage subsistent et doivent être supprimées. • Plusieurs travaux sont en cours, notamment la remise en état du sentier du lac et l'aménagement du chemin au Creux-du-Van par le Service faune, flore et nature, avec un balisage conforme aux standards blanc-rouge-blanc (signalisation officielle des randonnées de montagne en Suisse). • Les Gorges de l'Areuse ont été sécurisées suite à un éboulement et leur intégration dans les itinéraires SuisseMobile est prévue pour 2026. Plusieurs itinéraires ont été endommagés durant la tempête de juillet 2023. Des interventions sont encore en cours afin de rétablir les parcours dans les meilleurs délais. • Des collaborations efficaces ont été établies, en particulier avec le Service des ponts et chaussées, ainsi que les services techniques et forestiers de La Grande Béroche. L'accessibilité est renforcée par des aménagements adaptés aux joëlettes — des fauteuils tout-terrain conçus pour permettre aux personnes à mobilité réduite de circuler sur les sentiers avec l'aide d'accompagnants. • Pour améliorer la cohabitation entre randonneurs et VTT, une signalisation spécifique a été mise en place. Des aménagements à la Robella ont permis de déplacer un itinéraire boueux vers la frontière VD / NE. • Suisse Rando sensibilise les randonneurs sur les panneaux blancs (randonnée de montagne) qui sont le prolongement logique des panneaux jaunes. • Côté gestion, le système Visio reste fonctionnel, tandis que Mistra, nouvel outil développé par l'Office des routes, est en cours d'implémentation. • Enfin, différents types de balisage (hivernal, raquettes, équestre) sont pris en compte, et un hommage appuyé est rendu aux baliseurs, dont l'engagement et les compétences (théoriques, pratiques et relationnelles) sont essentiels au bon fonctionnement du réseau.

Thème	Information
Rapport du coordinateur des courses	Les randonnées accompagnées et les séjours Daniel Humbert informe que les chef·fe·s de course, cette année encore, ont proposé de superbes randonnées. • A la satisfaction des participants, celles-ci étaient très variées. Sur les 36 courses et 2 séjours, 6 randonnées ont malheureusement dû être annulées à cause d'une météo défavorable. • La commission de coordination des courses a validé 43 courses pour 2025, incluant l'Assemblée générale, les séjours et la torrée. Les courses de deux jours en France et en Basse Engadine, ainsi que les collaborations intercantionales avec Jura et Vaud Rando, sont au menu de 2025. Une course «surprise» est aussi proposée en collaboration avec le Parc du Doubs. Bienvenue à Gaëtan Membrez qui vient agrandir la commission des courses. Daniel Humbert rappelle qu'aucune randonnée ne serait possible sans l'engagement des chef·fe·s de course. Comme toujours, ils et elles constituent la véritable clef de voûte de Neuchâtel Rando. Un chaleureux merci leur est adressé pour leur disponibilité, leur engagement et leur dévouement. Bienvenue et plein succès également aux trois nouvelles personnes ayant rejoint l'équipe des chef·fe·s de course en 2024 : • Monsieur Raymond Geiser (certifié en 2024) • Monsieur Adrien Cometti (certifié en 2024) • Monsieur Gérard Courbat (en cours de certification pour 2025) Un vif remerciement est adressé aux deux chefs de course démissionnaires, Messieurs Léonard Farron et Yvan Renevey, pour leur précieux travail réalisé durant de nombreuses années, leur passion et leur contribution à de très belles randonnées. Même s'ils quittent leurs fonctions de conduite, ils continuent à s'engager activement, notamment dans le balisage et la vérification des horaires CFF. • La collaboration avec le Parc naturel régional du Doubs a abouti à la mise en place d'une course organisée par un guide spécialisé. Cette collaboration devrait s'étoffer par la suite avec des courses à thèmes. • Le site balables.ch, développé par Vaud Rando, est un outil simple et convivial, déjà riche de plus de 3'000 balades. Il constitue une ressource précieuse pour les chef·fe·s de course, mais est aussi accessible à tous. • Environ 120 personnes sont attendues le 5 octobre 2025 à la Torrée. Il serait bien de proposer un itinéraire un peu différent pour rejoindre la manifestation, qui aura lieu au même endroit que d'habitude. • Un grand merci pour le généreux don de CHF 1'000.- reçu de Stéphane Robert, qui a permis l'achat d'une trousse de secours pour chaque chef/fe de course. Comme toujours, la recherche de nouveaux chefs/fes de courses est permanente. Pour cela, la promotion de cette activité autour de vous reste primordiale. Le nombre de propositions de randonnées est directement proportionnel au nombre de chefs/fes de courses.

Thème	Information
Numéro Important	Pour les courses annulables, le numéro de tél. 032 889 80 79 (répondeur) permet de savoir, la veille dès 17 heures, si la course a lieu. Ne figure pas sur le carnet mais est visible sur le site internet.
Rapport Marketing et promotion	Deux changements significatifs en 2024 : • Transfert du secrétariat de Tourisme neuchâtelois à la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI), avec effet au 1er janvier 2025. • Décision du comité de créer une commission liée à la promotion. Un grand merci à Monique Trottet, Sylvie Baillod et Vincent Matthey de Tourisme neuchâtelois, pour leur engagement dans l'administration et la promotion de Neuchâtel Rando. Bienvenue à : • Corinne Toedtli, en charge du secrétariat • Livia Antelmi, responsable de la comptabilité Pour mieux remplir ses trois missions, le comité de Neuchâtel Rando a décidé de créer trois commissions par domaine d'activité : • Balisage • Randonnée • Promotion L'objectif est de renforcer la visibilité de Neuchâtel Rando dans le canton, attirer de nouveaux membres, donateurs et bénévoles, et rajeunir le public en valorisant ses activités et ses valeurs. La commission "Promotion" est encore ouverte à de nouvelles personnes, idéalement à l'aise avec les réseaux sociaux et la gestion de contenu web. Campagnes de communication : Le 4 avril 2025, une campagne sur Instagram et Facebook a été lancée. • Résultat : 65 nouveaux membres, dont 21 familles. Une campagne sur le terrain est également en cours : • Mise en place de panneaux sur les 6 sentiers des 6 districts du canton • Deux messages : un sur le balisage, l'autre sur les randonnées • Avec QR code pour encourager l'adhésion en ligne Les résultats sont encore modestes, mais encourageants. Enfin, trois nouveaux membres inscrits grâce à la campagne sur Facebook et Instagram (via Costaud) sont présents dans la salle aujourd'hui.

Thème	Information
Présentation des comptes 2024	Rapport des vérificateurs de comptes – Exercice 2024 Monsieur Philippe Aubert présente les comptes de l'exercice 2024, tels que détaillés aux pages 20 à 23 du rapport d'activité. Total des recettes : CHF 362'903.61 Total des dépenses : CHF 362'435.70 Résultat de l'exercice : CHF 467.91 Ce résultat est globalement conforme au budget, bien que certaines recettes et dépenses soient supérieures aux prévisions. Des explications sont données concernant les écarts significatifs : Recettes • Infrastructures : recettes plus élevées que prévu, en raison d'un volume accru de travaux et d'entretien de chemins pour des tiers. • Randonnées accompagnées : Recettes également en hausse, notamment à cause des séjours à l'étranger, difficiles à prévoir. Dépenses • Infrastructures : dépenses légèrement inférieures aux prévisions. Il est rappelé qu'il faut faire preuve de rigueur dans la gestion des coûts, notamment l'importance de l'entretien des panneaux pour éviter leur remplacement. • L'absence de gestion de stock entraîne des fluctuations, les matériaux étant utilisés sur plusieurs années. • Randonnées : les dépenses s'élèvent à CHF 107'726.95, ce qui est au-dessus du budget. Toutefois, elles sont compensées par des recettes plus importantes, ce qui équilibre ce poste. • Promotion : les dépenses sont inférieures au budget. Cela s'explique par un décalage dans le lancement des actions de communication : la campagne initialement prévue en 2024, n'a été réalisée qu'en 2025. Des provisions ont été constituées afin de couvrir ces frais dans le nouvel exercice. Au niveau du bilan : • Fonds propres : Le capital représente 42.5 % du chiffre d'affaires, ce qui se situe dans la fourchette recommandée par le ZEWO. Cette proportion garantit une stabilité financière suffisante, tout en évitant une situation de bénéfice excessif non conforme à la mission associative. Il est envisagé de fermer les comptes postaux pour ne conserver que le compte à la BCN, principal partenaire subventionnaire pour le programme des courses. La parole est donnée à Monsieur Luc Empeytaz, de la fiduciaire Muller Christie & Associés, qui a procédé à la vérification des comptes chez Tourisme neuchâtelois, à Neuchâtel. Il donne lecture de son rapport, figurant à la page 24 du rapport d'exercice.

Thème	Information
Décision	Les comptes 2024 sont approuvés par l'assemblée, sans avis contraire, avec une abstention.
Budget 2025	Présentation et approbation du budget 2025 Le budget 2025, tel que présenté aux pages 25 à 27 du rapport d'exercice, est soumis à l'assemblée. Commentaires principaux : Recettes : Pas de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent. Une meilleure précision a toutefois été apportée concernant les courses accompagnées. Dépenses spécifiques : Le déficit de CHF 11'000. – s'explique principalement par : • L'édition du fascicule. • Le travail de la commission technique, non couvert par les inscriptions aux courses, mais financé par les cotisations des membres. Malgré cela, le budget prévoit un excédent de CHF 2'500.–. Le président remercie chaleureusement les membres pour leur confiance.
Décision	Le budget 2025 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée, sans avis contraire, ni abstention.

Remerciements et Nominations de membres d'honneur	Remerciements aux baliseurs émérites. Monsieur Léonard Farron prend la parole pour exprimer sa gratitude envers huit baliseurs bénévoles qui ont terminé leur engagement fin 2024. Ils accèdent désormais au statut de baliseurs émérites, en reconnaissance de leur contribution précieuse au réseau de randonnée. Les personnes concernées sont : Jean-Louis Leuenberger, entré en 2008, avec 17 années de bons et loyaux services, François Wuersch, Francis Rérat, Daniel Gloor, Cédric Prêtre, actif depuis 2014, Jean-Claude Richard, Philippe Niederhauser et Claude-Alain Vuille, tous engagés entre 2019 et 2022. Un cadeau symbolique leur est remis. Ces bénévoles incarnent la continuité, transmettent leur savoir-faire, et assurent la relève. Un grand bravo à eux ! Conformément aux statuts, l'assemblée générale peut nommer des membres d'honneur à la majorité des deux tiers. Trois membres sont proposés : • Monsieur Michel Chapatte, nommé pour son engagement ininterrompu depuis 1987 au service des itinéraires pédestres. Il était le plus jeune baliseur à son arrivée et il est le plus ancien baliseur encore actif. • Monsieur Jean-Louis Hadorn, baliseur et chef de secteur depuis 21 ans. Son activité fructueuse, son engagement durable et son rôle structurant dans le réseau de balisage méritent cette distinction. • Léonard Farron, entré dans l'association en 2011, a rejoint le comité en 2012 avant de devenir chef technique en 2020. Ancien chef du service des forêts du canton, il a participé à 93 séances de comité et apporté une contribution majeure à Neuchâtel Rando, notamment dans la réalisation du Plan directeur des chemins (1'070 km), amélioration de la sécurité, négociations avec les services de l'aménagement du territoire et les propriétaires fonciers, coordination du sentier du lac, organisation de nombreuses randonnées, participation au 75e anniversaire de Neuchâtel Rando, avec la publication de la 142ème revue neuchâteloise et le lancement du concours photo pour les 80 ans. Léonard Farron rappelle que ce sont Jean-Philippe Vuilleumier et Jean Schenk qui lui ont transmis la passion du balisage, avant que Henri Cosandey ne l'intègre au comité. Il souligne avoir toujours bénéficié de la bienveillance et du soutien de ces personnes. Un diplôme de membre d'honneur ainsi qu'un présent sont remis aux trois. Philippe Aubert précise qu'il est difficile de nommer Henri Cosandey membre d'honneur car il est déjà président d'honneur, titre qui lui a été décerné en 2022. Il retrace brièvement son engagement au sein de Neuchâtel Rando : 2007 : débuts comme chef de course, initiateur des randonnées hivernales en raquettes, 2008 : entrée au comité, 2011 : devient président, tout en continuant à gérer le site internet, 2013 : fonde la commission technique, 2019 : coordonne l'organisation du 75e anniversaire de l'association et contribue à la réalisation de la nouvelle revue neuchâteloise. Une terrine de fleurs est remise à Henri Cosandey pour son épouse.
--	--

Thème	Information
	Henri Cosandey remercie chaleureusement l'assemblée et confirme qu'il continuera à accompagner quelques randonnées.
Décision	Les nominations de Michel Chapatte, Jean- Louis Hadorn et Léonard Farron en tant que membres d'honneur, sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée, sans avis contraire, ni abstention.
Elections	Élections pour le Comité selon l'Article 22 des Statuts. Réélections pour un nouveau mandat de trois ans : - Philippe Aubert, président - Pierre Schneider, membre du comité Élection de nouveaux membres : - Jérôme Sauser, ingénieur en chimie et environnement, travaillant dans une entreprise vaudoise. Membre de l'association WWF, il possède une bonne connaissance des géo données. Il intégrera la commission technique et prendra en charge la gestion des chemins barrés. - Josua Robert-Nicoud, âgé de 30 ans, avocat de formation, est actuellement assistant doctorant à l'université de Neuchâtel et a récemment obtenu un second master en administration publique. Dans ce cadre, il a rédigé un mémoire sur l'obligation de remplacement des chemins de randonnée. Chef de course depuis trois ans, il souhaite s'engager avec énergie et de nouvelles idées pour un mandat de trois ans. Le nouveau comité sera constitué le 3 juillet 2025 : - Daniel Humbert, gardera la responsabilité des randonnées accompagnées. - Pierre-Alain Trachsel et Pierre Schneider constitueront le binôme en charge du balisage. - Josua Robert-Nicoud, aura la charge de la commission de la promotion. Élection de l'organe de révision. Selon les Articles 18b et 25 des statuts, le comité propose le renouvellement du mandat de l'organe de révision actuel : Fiduciaire Muller Christie & Associés
Décision	Les nominations de Jérôme Sauser et Josua Robert-Nicoud sont acceptées et approuvées à l'unanimité par l'assemblée, sans avis contraire, ni abstention. Le renouvellement du mandat de l'organe de révision Müller & Christe & associés est accepté et approuvé à l'unanimité.

Thème	Information
Divers	Philippe Aubert mentionne qu'une collaboration est prévue avec le Club 44 pour organiser un événement vers la mi-septembre, comprenant une conférence suivie d'une randonnée. Les informations seront communiquées ultérieurement. Pour ceux qui souhaitent reprendre le bus, le départ est fixé à 14h00. Intervention de Roland Golay : Un séjour est organisé dans le Toggenburg du 23 au 28 juin. Trois chambres individuelles sont encore disponibles. Intervention de Raymond Geiser : Au nom de Neuchâtel Rando, il remercie et partage quelques anecdotes. Membre des bali-seurs depuis 2019, il affirme qu'il ne quitterait ce rôle pour rien au monde.

La séance est levée à 11h35.

Neuchâtel, le 3 2025

La rédactrice du procès-verbal :

Corinne Toedtli